

N° 2021/O2/025

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : LE GROUPE "AVANZEMU"

OBJET : CORSE ET MEDITERRANEE : URGENCE CLIMATIQUE.

VU la délibération 19/459 AC de l'Assemblée de Corse approuvant la déclaration d'urgence climatique et écologique,

CONSIDERANT les constats et les prévisions du dernier rapport du GIEC en matière de changement climatique et de l'accélération dramatique de ce phénomène,

CONSIDERANT en l'état le contexte particulièrement vulnérable des îles de la Méditerranée souligné dans ce même rapport,

CONSIDERANT les effets désastreux de la sécheresse sur le pourtour et les îles de la Méditerranée, caractérisés cet été par des incendies gigantesques et meurtriers et une pénurie dommageable pour les collectivités, l'agriculture et plus généralement pour l'activité économique,

CONSIDERANT le processus, désormais enclenché, de raréfaction programmée de la ressource hydrique, particulièrement préoccupant dans les contextes d'insularité,

CONSIDERANT l'urgence d'une adaptation des territoires aux variations climatiques,

CONSIDERANT la problématique essentielle pour l'avenir de la Corse,

CONSIDERANT les initiatives déjà engagées par la Corse durant l'ancienne mandature au sein du Comité de Bassin de Corse,

CONSIDERANT la signature d'une « charte pour une gestion raisonnée de l'eau par tous les syndicats agricoles avec l'OEHC le 15 juillet 2018,

CONSIDERANT le vote unanime de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2019 sur la mise en route des Projets de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) pour la Corse,

CONSIDERANT le vote unanime de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2018, ainsi que du Comité de Bassin de Corse, relatif à la mise en application des 57 mesures du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PABCC),

CONSIDERANT le vote unanime de l'Assemblée de Corse du 23 mai 2019 concernant le 11ème programme d'intervention 2019-2024 de l'agence Rhône Méditerranée Corse,

CONSIDERANT le vote unanime de l'Assemblée de Corse du 31 juillet 2020 adoptant le plan Acqua Nostra 2050, détaillant l'aménagement hydraulique de la Corse pour les 30 années, estimé à 600 millions d'euros,

CONSIDERANT l'urgence d'harmoniser et de soutenir les politiques d'adaptation au changement climatique prioritairement dans les îles du bassin occidental de la Méditerranée,

CONSIDERANT l'urgence de mettre en place une politique de coopération en termes de moyens de prévention et de secours incendie,

CONSIDERANT la nécessité, au regard de la situation, de créer à cet effet une force euro-méditerranéenne d'intervention,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DENONCE le manque d'anticipation des pouvoirs publics face au défi climatique en Méditerranée.

REAFFIRME l'urgence climatique sur son territoire.

CONFIRME l'urgence d'un important engagement financier de l'Etat - soutenu et voté à l'unanimité par les instances et la représentation élue de la Corse - pour accompagner durablement l'aménagement, les programmes et projets en faveur de l'adaptation au changement climatique de notre île et de son indépendance hydraulique.

EXIGE de la part de l'Etat Français et de l'Union Européenne, sur la base des principes de cette problématique, l'impulsion d'une coopération permanente en matière de plan d'adaptation, notamment dans les contextes insulaires, en appui et à travers les points soulignés dans nos considérants.